

SECTION1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise
1.1. Identificateur de produit

Nom commercial : Heaven Juice 18
Code des commerces : FA0530

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Liquide de la cigarette électronique

Utilisations déconseillées
Ne pas utiliser à des fins autres que celles énumérées

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Flavourart srl - Via Carmine snc
28047 Oleggio (NO) Italia
Tel 0321 1921217 - Fax 0321 204549
info@flavourart.it

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Centro Antiveleni Ospedale Niguarda (MI) - 0266101029 24 ore su 24 ***

SECTION2. Identification des dangers
2.1. Classification de la substance ou du mélange

2.1.1 Classification conformément au les Directive 1999/45/CEE:

Classification:
T; R24

Nature des risques particuliers attribués:
R24 - Toxique par contact avec la peau.

Le produit est toxique pour l'exposition aiguë et provoque des risques sérieux pour la santé si porté pour entrer en contact avec la peau, car il pénètre facile par le tissé cutané.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément la directive (CE) n°1999/4 5:

Symboles fournis:
T - Toxique



Nature des risques particuliers attribués:
R24 - Toxique par contact avec la peau.

Conseils de prudence:

- S4 - Conserver à l'écart de tout local d'habitation.
- S1/2 - Conserver sous clef et hors de portée des enfants.
- S13 - Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
- S29/56 - Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
- S36/37 - Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
- S38 - En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
- S45 - En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

S61 - Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

Contient:
nicotine

Il est obligatoire fournir le récipient de fermeture de sécurité pour les enfants
Il est obligatoire fournissent le récipient d'une indication de danger détectable au toucher

2.3. Autres dangers

Substance / mélange répond aux critères de PBT/vPvB conformément au Règlement (CE) n°1907/2006, annexe XIII

Aucune autre information sur les risques

SECTION3. Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Pas pertinent

3.2 Mélanges

Se référer au paragraphe 16 pour le texte intégral des phrases de risque et des mentions de danger

| Substance | Concentration | Classification | Index | CAS | EINECS | REACH |
|-----------|---------------|--|--------------|---------|-----------|-------|
| nicotine | > 1 <= 5% | T; R25 N; R51/53 Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 1, H310; Aquatic Chronic 2, H411 | 614-001-00-4 | 54-11-5 | 200-193-3 | |

SECTION4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation:

Aérer l'ambient. Enlever immédiatement le patient de l'ambient souillé et le porter dans un ambient très aéré.
APPELER UN DOCTEUR.

Contact direct avec la peau (du produit pur):

Enlever immédiatement les vêtements souillés.
Laver immédiatement avec l'eau courante abondante et savonner par la suite les secteurs du corps qui sont venus pour entrer en contact avec le produit, même si seulement soupçonneux.
Attention : le produit est toxique pour entrer en contact avec la peau. Consulter le docteur.

Contact direct avec les yeux (du produit pur):

Laver immédiatement et abondamment avec l'eau courante, aux paupières ouvertes, dans l'ordre au moins 10 minutes ; protéger donc les yeux avec la gaze stérile sèche. Aller immédiatement à la visite médicale,
Ne pas employer les baisses pour les yeux ou les onguents d'aucunen sorte devant la visite ou le conseil de l'oculiste.

Ingestion:

Pas dangereux. Est possible donnent le charbon actif en eau ou l'huile de la vaseline minérale médicinale.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucunes données disponibles.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction**

Moyens conseillés de l'extinction:

Pulvérisation d'eau, CO₂, mousse, poudres de chimies basées sur les matériaux impliqués dans le feu.

Moyens de l'extinction d'éviter:

Jets d'eau. Utilisez des jets d'eau uniquement pour refroidir les surfaces des récipients exposés au feu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucunes données disponibles.

5.3. Conseils aux pompiers

Employer les protections pour les manières respiratoires.

Elmet de urgence et vêtements protecteurs complets

L'eau vaporisée peut être employée pur protéger les personnes occupées dans l'extinction

On conseille d'ailleurs d'utiliser des vitesses de plongée à l'air, surtout si on travail dans les endroits fermés et peu aérés en tous cas s'ils sont utilisés extincteur halogénait.

Tenir les récipients au frais en les arrosant d'eau

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

6.1.1 Pour les non-secouristes:

Mettre la masque d'usage, gants et vêtements protecteurs.

6.1.2 Pour les secouristes:

Mettre la masque d'usage, gants et vêtements protecteurs.

Éliminer toutes les flammes libres et les sources possibles d'allumage. Pas fumée.

Prédisposer une ventilation suffisante.

Évacuer la zone à risque et, peut-être, de consulter un expert.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Contenir les pertes avec la terre ou le sable.

Si le produit est écoulee dans un cours d'eau, les eaux d'égout ou à souillé la terre ou la végétation, informer les autorités compétentes.

Se débarrasser de résiduel en respectant les normes en vigueur.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

6.3.1 Pour de confinement:

Rassembler rapidement le produit mettant le masque et les vêtements protecteurs.

Rassembler le produit pour la réutilisation, si possible, ou pour l'élimination. L'absorber par la suite avec le matériel inerte.

Éviter qu'il pénètre dans l'égout.

6.3.2 Pour le nettoyage:

Après la cueillette, lavage avec de l'eau la zone intéressée et les matériaux.

6.3.3 Autres informations:

Aucune en particulier.

6.4. Référence à d'autres sections

Se reporter aux paragraphes 8 et 13 pour plus d'informations

SECTION 7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact et l'inhalation des vapeurs. Voir également le paragraphe 8 sur le fond
Pendant le travail ne pas manger et ne pas boire.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans le contenant original hermétiquement fermé. Ne pas conserver dans des récipients ouverts ou non étiquetés.

Garder les contenants debout et en toute sécurité en évitant la possibilité de chutes ou de collisions.
Entreposer dans un endroit frais, loin des sources de chaleur et `exposition directe du soleil.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Liquide de la cigarette électronique:

Manipuler avec des gants et de maintenir en place pas dans la portée des enfants

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Nicotin L(-) USP

**** Non traduit ****

8.2. Contrôles de l'exposition



Contrôles techniques appropriés:

Liquide de la cigarette électronique:

Ne pas utiliser après la date d'expiration

Mesures de protection individuelle:

a) Protection des yeux / du visage

Pendant la manipulation du produit pur employer les verres de sécurité (EN 166).

b) Protection de la peau

i) Protection des mains

Pendant la manipulation du produit pur employer les gants protecteurs résistants aux produits chimiques (EN 374-1 / EN 374-2 / EN 374-3).

ii) Divers

Pendant la manipulation du produit pur porter les vêtements de protection complets de la peau.

c) Protection respiratoire

Nécessaire en cas d'aération insuffisante ou d'exposition prolongée.

d) Risques thermiques

Pas de danger d'être signalés

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

Nicotin L(-) USP
 **** Non traduit ****

SECTION9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| Propriétés physiques et chimiques | Valeur | Méthode de détermination |
|---|------------|--------------------------|
| Aspect | Indéfini | |
| Odeur | non défini | |
| Seuil olfactif | non défini | |
| pH | non défini | |
| Point de fusion/point de congélation | non défini | |
| Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition | non défini | |
| Point d'éclair; | non défini | |
| Taux d'évaporation | non défini | |
| Inflammabilité (solide, gaz) | non défini | |
| Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité | non défini | |
| Pression de vapeur | non défini | |
| Densité de vapeur | non défini | |
| Densité relative | non défini | |
| Solubilité | non défini | |
| Solubilité dans l'eau | non défini | |
| Coefficient de partage: n-octanol/eau | non défini | |
| Température d'auto-inflammabilité | non défini | |
| Température de décomposition | non défini | |
| Viscosité | non défini | |
| Propriétés explosives | non défini | |
| Propriétés comburantes | non défini | |

9.2. Autres informations

Aucunes données disponibles.

SECTION10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Sans risques de réactivité

10.2. Stabilité chimique

Aucune réaction dangereuse lorsque manipulés et entreposés conformément aux dispositions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Il n'y a pas de réactions dangereuses

10.4. Conditions à éviter

Rien à signaler

10.5. Matières incompatibles

Il peut produire des gaz inflammables pour entrer en contact avec les métaux élémentaires, nitrures, sulfure inorganique, agents réducteurs forts.

Il peut produire des gaz toxiques pour entrer en contact avec le sulfide inorganique, agents réducteurs forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Ne se décompose pas lorsqu'il est utilisé pour les usages prévus.

SECTION 11. Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

(a) toxicité aiguë: Le produit est toxique pour l'exposition aiguë et provoque des risques sérieux pour la santé si porté pour entrer en contact avec la peau, car il pénètre facile par le tissé cutané.

(b) irritation: non applicable

(c) corrosivité: non applicable

(d) sensibilisation: non applicable

(e) toxicité à doses répétées: non applicable

(f) cancérogénicité: non applicable

(g) mutagénicité: non applicable

(h) toxicité pour la reproduction: non applicable

Nicotin L(-) USP

**** Non traduit ****

SECTION 12. Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Nicotin L(-) USP

**** Non traduit ****

Utiliser conformément aux bonnes pratiques de travail afin d'éviter la pollution dans l'environnement.

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucunes données disponibles.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucunes données disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucunes données disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Substance / mélange répond aux critères de PBT/vPvB conformément au Règlement (CE) n°1907/2006, annexe XIII

12.6. Autres effets néfastes

Aucun effet indésirable constaté

SECTION13. Considérations relatives à l'élimination
13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas réutiliser les récipients vides. Les vidanger à l'égard des normes en vigueur. Le résiduel certain du produit doit être vidangé aux compagnies autorisées selon les normes en vigueur.

Récupérer si possible. Envoyer aux systèmes d'obtention débarrassé autorisée ou a incinération en conditions commandées. Actionner en accord aïx dispositions locales et nationales en vigueur.

SECTION14. Informations relatives au transport
14.1. Numéro ONU

1654

Si soumis aux caractéristiques suivantes est ADR exemptés:

Emballages combinés: emballage intérieur 100 ml colis 30 Kg

Emballage intérieurs placés sur des bacs a housse rétractable outer ectensible: emballage intérieur 100 ml colis 20 Kg


14.2. Nom d'expédition des Nations unies

NICOTINE

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe : 6.1

Etiquette de danger : 6.1

Code de restriction dans tunnel : D/E

Quantités limitées : 100 ml

EmS : F-A, S-A

14.4. Groupe d'emballage

II

14.5. Dangers pour l'environnement

Le produit ne présente pas un danger pour l'environnement

Agent polluant marin : Pas

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucunes données disponibles.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

On ne prévoit pas de transport en vrac

SECTION15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Aucunes données disponibles.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Le fournisseur n'a pas fait une évaluation de la sécurité chimique

SECTION 16. Autres informations**16.1. Autres informations**

Description du conseil de sûreté exposé au point 3

R25 = Toxique en cas d'ingestion.

R27 = Très toxique par contact avec la peau.

R51 = Toxique pour les organismes aquatiques.

R53 = Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Description des mentions de danger exposé au point 3

H301 = Toxique en cas d'ingestion.

H310 = Mortel par contact cutané.

H411 = Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Classification basée sur les données de tous les composants du mélange
